

Règlement intérieur de l' école

Inscription:

L' inscription se fait via le formulaire d' inscription sur notre site. Elle est validée seulement le paiement effectué au plus tard la veille du stage. En cas d' un mineur la fiche doit être obligatoirement remplie par les parents ou le responsable légal.

Pour toute annulation sans justificatifs valable l' acompte exigé pour l'inscription sera encaissé.

Résponsabilité de la structure:

L' école est responsable de ses élèves durant tout le cours (transport et activité). Les élèves, les parents et les responsables légaux s' engagent à respecter les horaires fixés par la structure. La responsabilité de l' école n' est pas engagée pour tout retard des parents, accompagnants ou tuteurs.

Les parents, tuteurs ou accompagnant s' engagent à rester joignable durant la totalité du cours au cas où une annulation, une blessure..

Chaque stagiaire devra être assuré pour les activités sportive et posséder une responsabilité civile.

Pour les mineurs autorisation parentale obligatoire.

Il est déconseillé aux élèves d' avoir sur eux des objets de valeurs. L' école décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Annulation de cours:

En cas de conditions inappropriées à la pratique décidé par les moniteurs, les cours non effectués, en accord avec les élèves, peuvent être soit reporté ou remboursé.

Les cours non effectués du fait du client ne seront pas remboursés.